

Présentation

1) Nos objectifs

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Enercoop Ardennes-Champagne (SCIC EAC) a été créée en 2009. Par ce statut, son action est reconnue d'intérêt collectif et d'utilité sociale et s'inscrit dans le champs de l'économie sociale et solidaire. Elle bénéficie d'un agrément « Entreprise Solidaire ».

La SCIC EAC est un **outil au service des porteurs de projet** qui souhaitent réaliser des économies d'énergie ou installer des moyens de production d'énergie renouvelable (EnR) **dans un cadre collectif et solidaire**.

Plusieurs activités sont réalisées par la structure :

- Bureau d'étude en thermique du bâtiment, services liés à la maîtrise de l'énergie dans le but de réduire les consommations. La SCIC EAC est notamment partenaire du programme « Habiter Mieux » en Ardennes.
- Développement et investissement dans les énergies renouvelables citoyennes sur le territoire champardennais
- Organisation de l'approvisionnement en plaquettes de bois local et commercialisation ;
- Commercialisation de chaleur renouvelable à partir de biomasse locale (en développement) ;
- Commercialisation de l'électricité 100 % renouvelable d'Enercoop national ;

2) Nos actions en faveur du développement des énergies renouvelables (EnR) citoyennes

Qu'entend-on par projet EnR citoyen ? Il s'agit de projets de production d'EnR répondant à la définition de la charte développée par le mouvement national Energie Partagée (<https://energie-partagee.org/les-projets/les-projets-citoyens/la-charte-energie-partagee/>). Ces projets se distinguent des projets simplement participatifs par :

- un **ancrage local** : la production est basée sur des ressources locales, le projet est porté et financé majoritairement par des acteurs du territoire (parts et comptes courants d'associés).
- une **finalité non spéculative** : un projet citoyen recherche avant tout l'intérêt général pour le territoire.
- une **gouvernance transparente et démocratique**
- une attention toute particulière au **volet environnemental** : impact, énergie grise, efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre ...

Comment intervient la SCIC EAC ? La SCIC EAC porte elle-même le projet ou y participe. Elle apporte son expertise technique et financière, organise et collecte le financement auprès des acteurs des territoires (citoyens, collectivités, entreprises, associations ...), anime les projets.

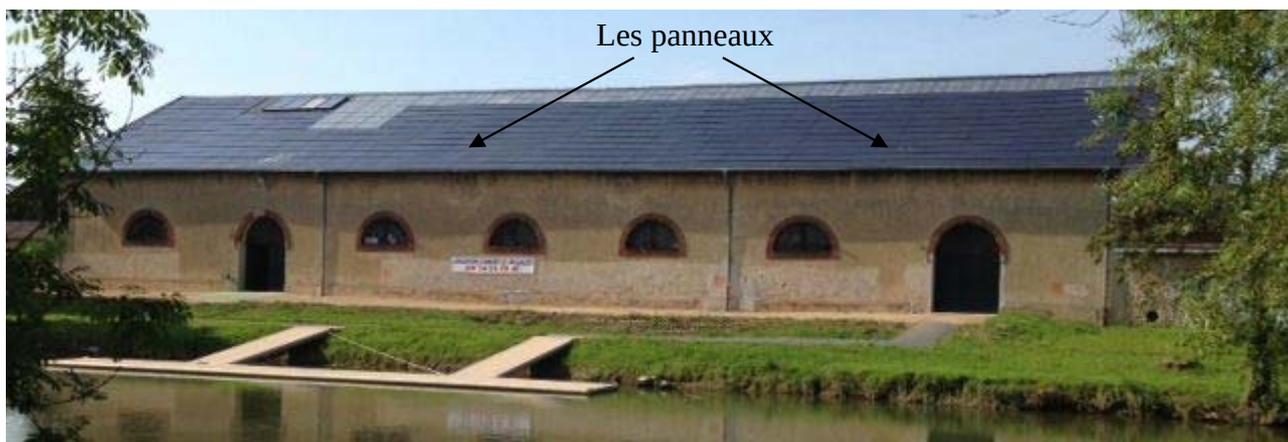
Quels sont les objectifs poursuivis ?

Il s'agit en fait de valoriser les biens communs pour les besoins des habitants :

- Valoriser des ressources locales et contribuer à l'indépendance énergétique et à la résilience des territoires (dynamique des territoires à énergie positive : TEPOS et TEPCV)
- Produire de l'énergie renouvelable et ainsi contribuer aux efforts de lutte contre le changement climatique
- Générer des retombées économiques sur les territoires (vente d'énergie, taxes, baux ...etc)
- Créer des emplois locaux non délocalisables (étude, installation, exploitation, maintenance, animation ...)
- Contribuer à la cohésion sociale en fédérant autour de projets collectifs.

Plusieurs **projets** ont été **réalisés** à ce jour :

- **Une centrale photovoltaïque** de 99,3 kWc à Sedan (juin 2013) installée sur un bâtiment communal abritant des clubs sportifs : voir fiche jointe en annexe. Cette centrale a été financée sans l'intervention des banques, grâce à un financement citoyen (parts et comptes courants d'associés). En cohérence avec nos objectifs, les panneaux ont été fabriqués en Europe, contrairement à la grande majorité qui provient de Chine. L'intégration est parfaitement réussie comme le montre la photo ci-dessous.



- **Un parc éolien** de 2,4 MW (3 éoliennes) à Chagny et Bouvellemont (mai 2016) : voir fiche jointe en annexe. Le parc éolien citoyen des "Ailes des Crêtes" est un formidable modèle de développement local ; il privilégie l'exploitation collective d'une ressource locale, inépuisable - le vent - pour satisfaire un besoin commun et essentiel : l'énergie.

Ce parc est unique en France : une éolienne sera la propriété exclusive d'enfants et une éolienne vend son électricité à un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, une prouesse économique.



Le montant de la collecte citoyenne s'élève à 1,87 millions d'euros, réparti en 546 investisseurs dont 270 enfants !

- **Développement de la filière bois-énergie**
 - **Organisation et développement d'un réseau d'approvisionnement en plaquettes de bois pour le chauffage. Exploitation et commercialisation de la plaquette.**

Trois plateformes ont été créées offrant ainsi une meilleure couverture du territoire : à Chalandry-Elaire, Faissault et Eteignières, en collaboration respectivement avec la SAEM ARCAVI, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, l'EURL Jaminon. Cette action s'est insérée dans l'existant et en partenariat avec les acteurs de la filière (agriculteurs broyeur, exploitants de bois ...). Un groupe de travail bois-énergie a été constitué.

Ces plateformes ont permis d'améliorer l'offre en rapprochant les producteurs de plaquettes et les consommateurs et en augmentant les capacités de stockage/séchage, donc la qualité du combustible.



Plateforme de stockage
à Neuville-Lez-Beaulieu

- **Développement d'une offre chaufferie-bois**

Plusieurs options sont proposées en fonction des porteurs de projet : l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le clef en main et la vente de chaleur renouvelable (voir pièce jointe).

D'autres **projets** sont **en cours** :

- **Un projet de méthanisation citoyen** à Chalandry-Elaire (objectif 2017) où le biogaz sera valorisé en injection dans le réseau de gaz naturel.

Il s'agit d'un projet bien engagé regroupant une dizaine d'agriculteurs, la SEAM ARCAVI (tri et traitement des déchets), une Coopérative d'Insémination Animale Gènes diffusion, France Biogaz Développement, Energie Partagée et la SCIC EAC.

- **Un projet de Centrale Villageoise photovoltaïque** à Signy-l'Abbaye (objectif 2018).

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les EnR sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Développement local, appropriation citoyenne des enjeux énergétiques, participation aux objectifs des territoires en matière d'EnR, prise en compte des enjeux paysagers et exigences de qualité technique sont les valeurs phares de la démarche Centrales Villageoises (<http://www.centralesvillageoises.fr>).

3) Nos cibles

Tous les publics sont concernés par les actions de la SCIC EAC, que ce soit pour le développement de projet, le financement ou les retombées socio-économiques. Néanmoins, les collectivités (communes, EPCI) sont des partenaires de choix puisque l'objectif est de redonner de l'autonomie énergétique aux territoires. Cet objectif ne peut-être atteint qu'avec le concours de ces collectivités.

Les subventions

Aides du dispositif régionale Progress pour la participation au financement d'un poste de coordinateur (2014-2015), pour un montant de 10 003 € (soit 50 % du coût).

Les partenariats

Les partenaires techniques :

- **L'Agence Locale de l'Energie et du Climat des Ardennes (ALE 08)**, membre fondateur d'Enercoop. Association de promotion des économies d'énergie et des EnR (<http://www.ale08.org/>).
- **La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises**, membre fondateur.
La SCIC est en collaboration étroite avec cette collectivité dynamique qui développe un plan climat, a deux programmes Leader à son actif, a été élue Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV) et participe à différents projets citoyens (<http://www.cretespreardennaises.fr/>).
- **Commune de Signy-L'Abbaye**.
- **Vent d'Houyet**, membre fondateur, association de promotion des énergies renouvelables de l'autre côté de la frontière, en Belgique (<http://www.vents-houyet.be/>).
- **La SCIC Enercoop nationale** (<http://www.enercoop.fr/>), fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, à laquelle la SCIC EAC est affiliée.
- **Le mouvement Energie Partagée** qui s'organise en deux structures complémentaires : une association de promotion et d'animation des projets citoyens d'énergie renouvelable et un outil d'investissement citoyen (<http://energie-partagee.org/projets/les-ails-des-cretes/>).
- **Kids & winds**, fondation belge qui, à travers de nombreux projets, sensibilise les enfants aux grands enjeux planétaires (<https://kidsandwind.wordpress.com/fondation/>).
- **La SAEM ARCAVI** société de gestion des déchets à Chalandry-Elaire (08).
- **Coopérative d'Insémination Animale** CIA Gènes diffusion à Villers-Semeuse.
- **France Biogaz Développement** (Strasbourg).
- **EURL Jaminon**, agriculteur à Neuville-Lez-Beaulieu (08).
- **GAEC des Marronniers** aux Petites Armoises (08).

Partenaires financiers

- La Caisse des Dépôts et Consignation pour un prêt : 300 000 €
- La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises : avance remboursable de 70 000 €